

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA CAISSE DESJARDINS HYDRO TENUE LE 20 AVRIL 2022
PAR CONFÉRENCE WEB À 18H30**

1. OUVERTURE OFFICIELLE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente, Madame Louise Pelletier souhaite la bienvenue aux membres à l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins Hydro qui se tient entièrement et exclusivement à distance en raison de la situation liée à la COVID-19 et afin de respecter les mesures de distanciation sociale pour limiter la propagation du virus

Elle déclare l'ouverture de l'assemblée générale annuelle de la caisse à 18h30

Madame Louise Pelletier, Présidente du Conseil d'administration de la Caisse Desjardins Hydro agit comme présidente d'assemblée.

Elle est assistée dans l'animation par Sylvie Soulard, directrice générale, le secrétaire du conseil d'administration Sara Boissonnault, le président du comité de mise en candidature Gabriel Giguère et par Sébastien Badel, adjoint à la direction générale.

Une équipe de soutien est aussi en ligne pour voir au bon déroulement de l'assemblée.

PRÉCISIONS IMPORTANTES SUR LES MEMBRES

Mme Louise Pelletier rappelle que seul un membre de plein droit de la Caisse pourra proposer ou appuyer une proposition et voter lors de la période de 4 jours prévue après l'assemblée.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU MOUVEMENT DESJARDINS

Une capsule vidéo introductive de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins est présentée.

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

L'assemblée étant tenue en mode virtuel, les modalités qui faciliteront le bon déroulement et les interactions sont présentées par Sara Boissonnault

Ces modalités portent notamment sur la façon de poser des questions, de proposer ou d'appuyer une recommandation du conseil d'administration et de voter en direct.

NOMINATION DES SCRUTATEURS

La présidente recommande la nomination de Sylvie Soulard et Sébastien Badel comme scrutateurs, étant donné qu'ils ont préalablement été familiarisés avec le processus de votation utilisé ce soir.

Ils seront chargés de recueillir le résultat des votes auprès du technicien responsable du système de votation afin de communiquer les résultats des votes. Les scrutateurs s'engagent à agir en toute discrétion et à conserver le résultat du vote secret et confidentiel.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu de nommer Sylvie Soulard et Sébastien Badel comme scrutateurs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente invite Sara Boissonnault à faire la lecture de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 21 AVRIL 2021

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 avril 2021 est disponible sur le site internet de la Caisse.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 avril 2021, tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame Louise Pelletier présente les membres du Conseil d'Administration et présente une version sommaire du rapport du Conseil d'administration.

Celui-ci est reproduit de façon intégrale dans la revue annuelle disponible sur le site internet de la Caisse.

5. RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

Madame Louise Pelletier présente le rapport sur la surveillance des règles déontologiques.

Les situations de conflit d'intérêts

Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.

Les dépôts et les prêts aux personnes intéressées

Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent

Les contrats de fourniture de biens ou de services accordés par la Caisse ou ses centres à des personnes visées par le Code

Aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

6. RAPPORT ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2021

Deux capsules vidéo présentant les états financiers de l'année 2021, pour le Mouvement Desjardins et pour la Caisse Desjardins Hydro, sont diffusées.

7. PRÉSENTATION DE L'UTILISATION DU FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU ET AUTRES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU

Madame Sara Boissonnault fait le rapport de l'utilisation du fonds d'aide au développement du milieu

Au cours de la dernière année, la Caisse Desjardins Hydro a versé 82 507 \$ pour appuyer des projets par le biais du Fonds d'aide au développement du milieu et 12 486\$ en dons et commandites.

Le conseil d'administration de la caisse a élaboré un Plan d'engagement et de proximité auprès des membres et de notre communauté afin d'avoir une vision sur 3 ans de l'engagement dans le milieu et de l'implication de la caisse et des membres du conseil d'administration dans la communauté.

La Caisse Desjardins Hydro s'est dotée d'une Politique d'investissement qui est disponible sur le site Internet de la caisse. Cette Politique vise à assurer la transparence avec les membres et partenaires de l'utilisation qui est faite du FADM. Elle présente les priorités d'investissement pour aider les promoteurs et demandeurs à connaître le type de projet attendu par la caisse ainsi que le processus de réception et d'analyse des projets.

Le solde des fonds disponibles au 31 décembre 2021 s'élève à 123 k\$

8. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aucune question n'est adressée par les membres.

9. PRÉSENTATION DES SCÉNARIOS EN VUE DE LA VOTATION

ÉVOLUTION DE LA RISTOURNE

Une capsule vidéo sur les nouveautés de la ristourne est diffusée.

PRÉSENTATION DES SCÉNARIOS EN VUE DE LA VOTATION

Louise Pelletier rappelle que les scénarios qui sont recommandés par le conseil d'administration sont les plus avantageux pour les membres et totalement conformes aux encadrements applicables.

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS (ristournes)

Sylvie Soulard présente le scénario de répartition des excédents annuels recommandé par le conseil d'administration.

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres		3 693 k\$
Autres éléments du résultat global de l'exercice		1 585 k\$
Virements réglementaires aux réserves		(3 746) k\$
Sommes nettes utilisées au cours de l'exercice :		
En provenance de la réserve du FADM	64 k\$	
En provenance de la RRE pour le versement de la ristourne aux membres*	678 k\$	742 k\$
Intérêts sur les parts de ristournes et les parts sociales		0 k\$
Ajustement net relatif aux ristournes ANNÉE PRÉCÉDENTE		1 k\$
Solde de l'état de la variation de l'avoir AU 31 DÉCEMBRE 2021		2 275 k\$
Alimentation du FADM	0 k\$	
Utilisation de la RRE pour l'alimentation du FADM	0 k\$	0 k\$
Alimentation de la RRE		(1 142) k\$
Alimentation de la réserve générale		(1 133) k\$
Solde à répartir		0

Sur une proposition dûment appuyée, le projet de répartition des excédents annuels pour l'année se terminant le 31 décembre 2021 sera soumis au vote après l'assemblée.

ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES, DU VERSEMENT DE TOUTE SOMME AU FADM ET DES TAUX DE RISTOURNES

Sylvie Soulard présente le scénario de versement de ristournes, provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes.

ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES, DU VERSEMENT DE TOUTE SOMME AU FADM ET DES TAUX DE RISTOURNES

PROPOSITION DU VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2021

0 \$ Fonds d'aide au développement du milieu*

922 205 \$ Ristournes aux membres*

RÉPARTITION DES RISTOURNES AUX MEMBRES

RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS ET ENTREPRISES	Équivalent en \$
Comptes		105 k\$
Épargne et placements		129 k\$
Fonds	0,75 \$	89 k\$
Prêts et marges de crédit		333 k\$
RISTOURNE ASSURANCES²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	98 k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT²	0,61 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	49 k\$
RISTOURNE PRODUITS²	Montant de 50 \$³	119 k\$

Sur une proposition dûment appuyée, le scénario recommandé par le conseil d'administration sera soumis au vote après l'assemblée.

10. RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

Une courte vidéo présentant la démarche du profil collectif, le processus d'appel de candidatures et le rôle du conseil d'administration est présentée

Monsieur Gabriel Giguère, Président du comité de mise en candidature présente le rapport du comité. Ce rapport fait état des candidatures reçues et de l'analyse de celles-ci en fonction des critères recherchés pour atteindre le profil collectif déterminé par le CA

Voici les mises en candidature reçue dans les délais prévus pour le CA

Benoit Bouchard
Denis Dumaresq
Geneviève Fournier
Louise Pelletier

Étant donné que la présidente est elle-même candidate, M. Gabriel Giguère agira comme président d'élection
Sara Boissonnault agira comme secrétaire d'élection.

11. ÉLECTION PAR ACCLAMATION

Le nombre de candidatures reçues étant ÉGAL au nombre de postes à combler, le président d'élection déclare élu sans opposition :

Monsieur Benoit Bouchard,
Monsieur Denis Dumaresq,
Madame Geneviève Fournier
et Madame Louise Pelletier

La Président félicite les administrateurs élus

12. PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE SUR LES PROPOSITIONS DE PARTAGE DES EXCÉDENTS

Les membres de la Caisse Desjardins Hydro sont appelés à voter sur les éléments suivants:

- La répartition des excédents annuels (ristournes)
- Le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles et le versement de sommes au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et les taux de ristourne.

Dès le 21 avril 2021 à minuit, la période de votation est ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 le 24 avril 2021.

Louise Pelletier précise quelques points sur l'annonce des résultats du vote :

- Les résultats demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement.
- 24 à 48 heures après la période de votation, les résultats des votes seront publiés sur le site Internet et disponibles auprès de la Caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle.

- En cas de vote négatif sur les propositions, l'assemblée devra se poursuivre à une autre date afin que de nouveaux scénarios soient proposés pour une nouvelle période de votation. Le versement de la ristourne sera donc retardé.

13. SUIVI DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le CA :

Proposition sur la répartition des excédents annuels

96,98 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est : Adoptée

Proposition sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes

77,62 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est : Adoptée

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'AGA est officiellement levée le 26 avril 2022 à 15h00.

Louise Pelletier, présidente

Sara Boissonnault, secrétaire